

intelligens dans la coupe des Pierres & des Bois ; pour les exécuter particulièrement dans les Provinces où l'on ne trouve pas des Apareilleurs. Dans ces occasions les Livres qui traitent de cette matiere font d'un grand secours. Leur utilité, & le petit nombre qu'il y en a eu, les avoit rendus extrêmement rares, lorsque Mr. de la Ruë donna le sien ; mais son objet, aussi-bien que celui du P. Deran, qui étoit, pour ainsi dire, le seul auparavant, n'a été que d'instruire les ouvriers dans une pratique qu'ils n'ont éclairée, d'aucunes raisons, & qui est quelquefois fausse dans son principe. C'est ce qui m'a engagé à proposer au public un nouveau Traité, où je pense moins à instruire les ouvriers que ceux qui doivent les conduire.

Supasant que tout homme qui se mêle d'Architecture doit avoir quelques principes de Geometrie, je commence par la Theorie des *sections des Corps*, que j'appelle d'un mot grec, dont l'usage est établi, *Stereotomie*, afin que ceux qui veulent en faire une étude, entendent le fond de cet art, pour n'agir qu'avec connoissance de cause ; *premiere nouveauté* que les Auteurs qui m'ont précédé avoient laissée à désirer, & qui fait à peu près le tiers du Volume de mon ouvrage.

La *seconde nouveauté* qui est une extension de celle ci, consiste en ce que dans la partie qui concerne la pratique, j'ai ajouté à la fin de chaque trait une explication démonstrative tirée des principes de ma theorie. Le P. Dechalles dans son traité de *Lapidum Sectione*, inseré dans son grand cours de Mathematiques en Latin, avoit le premier commencé à rendre raison des *traits*, mais il n'avoit pas remonté à la source des courbes qui se forment aux arêtes par la pénétration des corps, ainsi il ne l'a fait que très-imparfaitement, & en faisant seulement